EcoLogic

Ensemble, nous agissons pour une société plus circulaire.

Le rapport d'activité 2025

20 ANS D'ACTIONS AU SERVICE DE LA REP

ecologic-france.com

sommaire

À PROPOS D'ECOLOGIC 5

Ecologic en bref 6

Nos missions 8

Le réemploi et la réparation 10

Nos adhérents 12

Une gouvernance ouverte et représentative 14

À la découverte de nos équipes 16

Les mises sur le marché de nos adhérents 18

Les équipements collectés 22

La collecte des EEE 24

La collecte des ASL 26

La collecte des ABJ Th 28

20 ANS D'HISTOIRE ET D'EXERCICE 31

2006 – 2026 : 20 ans d'engagement circulaire 32

2025 : une année d'actions sur tous les terrains 34

PLONGÉE DANS NOS MÉTIERS 41

Nos métiers au service de la circularité 42

Allonger la durée de vie et la réparabilité par l'éco-conception 44

Sensibiliser et éveiller les consciences, créer et renforcer les réflexes 46

Favoriser le réemploi, le plus simple des gestes 48

Prendre soin de nos équipements pour une longue vie : le réflexe réparation 52

Collecter les équipements au plus proche des détenteurs 55

Améliorer chaque jour les performances de recyclage et de traitement des déchets 58

Face à des ressources naturelles limitées, accélérer la réutilisation des matières 63

2026 en défis : l'interview croisée 66

édito

Il y a vingt ans, Ecologic naissait avec une conviction forte : faire de la Responsabilité Élargie du Producteur (REP) un pilier de l'économie circulaire, alors balbutiante. Dès lors, la gestion de la fin de vie des produits de consommation - en l'occurrence les équipements électriques et électroniques - ne pouvait plus être pensée comme une simple contrainte réglementaire et opérationnelle liée à l'élimination de déchets encombrants, mais comme une responsabilité collective et une opportunité économique, sociale et environnementale.

Vingt ans plus tard, notre action contribue à présent à répondre à des enjeux de souveraineté industrielle, de sécurisation des ressources et de compétitivité devenus centraux pour notre pays.

Le chemin parcouru est considérable. Agrément après agrément, filière après filière, nous avons structuré des solutions concrètes de collecte, de réparation, de réemploi et de recyclage partout sur le territoire. Ce travail n'a jamais été celui d'un acteur seul. Il est le fruit d'une co-construction permanente entre producteurs, distributeurs, collectivités, opérateurs, acteurs de l'économie sociale et solidaire, ONG, pouvoirs publics et l'ensemble de nos partenaires.

La loi AGEC a marqué un tournant majeur dans notre histoire. Elle a transformé en profondeur le modèle des filières REP en élargissant leurs ambitions : des moyens renforcés pour la prévention des déchets, pour l'innovation et la circularité des produits, ainsi que pour l'intégration de nouvelles filières. Ecologic a accompagné cette transformation avec pragmatisme et engagement, en développant de nouveaux outils, notamment les fonds réemploi et réparation, et en nouant de nouvelles coopérations à travers le pilotage de deux nouvelles filières, dédiées au sport et à l'outillage.

Ce rapport d'activité propose donc une photographie de notre année 2025, mais également une mise en perspective de ces vingt années d'évolution. Comme nous l'avions anticipé, la REP est bel et bien devenue un levier stratégique, bien au-delà de la seule gestion des déchets. Elle contribue désormais aux enjeux essentiels pour notre pays, mais sans renier ses missions fondamentales de préservation du cadre de vie, d'éducation à la citoyenneté et de protection de l'environnement.

L'avenir qui s'ouvre devant nous est exigeant, dans un contexte géoéconomique plus incertain et plus contraint. Nous l'abordons confiant car les solutions sont à portée de main : développer les gisements disponibles pour le réemploi, renforcer l'offre de réparation, industrialiser un recyclage de qualité, stimuler l'innovation et ancrer davantage les activités dans les territoires.

Ecologic abordera cette nouvelle décennie avec la même conviction qu'à ses débuts : c'est en construisant ensemble des filières toujours plus performantes que nous créerons une valeur durable au bénéfice de tous.

Je remercie l'ensemble de nos partenaires et collaborateurs qui nous accompagnent chaque jour et contribuent à faire de notre ambition une réalité.

René-Louis Perrier,
Président d'Ecologic

1

à propos d'ECOLOGIC

ECOLOGIC en BREF

20 ans d'actions : de la filière historique des Équipements Électriques & Électroniques aux trois filières

Créé en 2006, Ecologic intervient depuis 20 ans sur la filière des Équipements Électriques & Électroniques (EEE), et œuvre désormais sur trois filières avec quatre agréments d'État obtenus en 2022.

Dans le cadre de la loi AGEC (Anti-Gaspillage et Économie Circulaire) en 2020, de nouvelles filières ont vu le jour et nous avons eu le plaisir d'obtenir un agrément sur deux d'entre elles : Articles de Sport et de Loisirs (ASL) et Articles de Bricolage et de Jardin thermiques (ABJ Th).

2006 Premier agrément sur les EEE Ménagers

2012 Premier agrément sur les EEE Professionnels

2014 Renouvellement d'agréments EEE Ménagers

2015 Renouvellement d'agréments EEE pro

2017 1ère expérience multi-REP avec les Éléments d'Ameublemeut & Cuisines Professionnelles

2022 Renouvellement d'agréments EEE Ménagers et premier agrément ASL & ABJ Th

4 AGRÉMENTS D'ÉTAT

EEE mén
Équipements électriques et électroniques ménagers

ASL
Articles de Sport et de Loisirs

EEE Pro
Équipements électriques et électroniques professionnels

ABJTH
Articles de bricolage et de jardin thermiques

Être à la hauteur de notre statut : Ecologic parmi les éco-organismes majeurs en France et en Europe

Avec plus de 683 403 tonnes mises sur le marché par ses adhérents, Ecologic fait partie des éco-organismes majeurs en France.

Cela nous confère un devoir : tout mettre en œuvre pour une économie plus circulaire et tracer un sillon pour plus de 20 000 adhérents, toutes filières confondues.

Développer une approche sectorielle

- Outillage et jardinage motorisé
- Génie climatique
- Cuisines professionnelles
- Équipements de la maison
- IT et numérique
- Mobilités douces et plus globalement sport et loisirs

Notre approche par filière et par univers

Nos objectifs et obligations sont définis par filière. Afin de compléter ce regard, nous avons développé une approche par univers et par secteur, notamment pour des familles d'équipements appartenant à deux filières.

Proposer des services à forte valeur ajoutée

Afin de répondre au mieux aux enjeux des filières REP, nous avons lancé en 2025 Éco-op, une alliance innovante entre trois éco-organismes (Batribox, Ecologic et Soren).

Un objectif opérationnel : simplifier la conformité REP pour les producteurs tout en accélérant le déploiement de projets opérationnels à fort impact. Face aux enjeux liés à la généralisation des batteries, des solutions concrètes sont développées pour améliorer la sécurité, notamment lors des phases de démantèlement.

Une ambition : couvrir l'ensemble du cycle de vie, de l'éco-conception à la fin de vie, avec pour objectif de réduire l'impact environnemental des filières. L'innovation, la prévention des risques et l'efficacité sur le terrain structurent chaque action.

Un objectif sociétal : nourrir une dynamique d'économie circulaire nationale et de coopération inter-filières.

Exemples de l'outillage ou de la mobilité :

À travers son agrément historique sur les équipements électriques, Ecologic prenait déjà en charge la responsabilité des metteurs sur le marché de l'outillage et de la mobilité électrique. Avec l'arrivée des filières ASL et ABJ Th, fruit de la loi AGEC, Ecologic a demandé, avec le soutien de ses adhérents, des agréments sur ces nouvelles filières afin de proposer des synergies sur l'amont (conformité règlementaire et administrative) et sur l'aval (collecte, logistique et traitement). Tout le monde y gagne !

nos missions

Notre raison d'être : conformité et circularité

conformité

En application du principe de la Responsabilité Elargie du Producteur (REP) et de l'Article L541-10 du code de l'environnement, Ecologic assure la conduite de 3 filières REP et prend en charge la responsabilité des producteurs adhérents pour la fin de vie des équipements.

circularité

À travers le développement et la promotion de services à destination des fabricants et des détenteurs de produits usagés, Ecologic accompagne la société dans son ensemble vers un modèle d'économie circulaire : d'abord réparer et réemployer, puis recycler.

Ecologic contribue ainsi à la préservation de notre cadre de vie et à éviter le gaspillage des ressources naturelles.

Nos missions en mots-clés : une fenêtre sur nos métiers

À travers ces mots-clés se dessinent notre organisation et nos métiers. Notre objectif : contribuer à limiter les déchets, allonger la durée de vie des équipements ou faciliter la nouvelle vie de leurs matières.

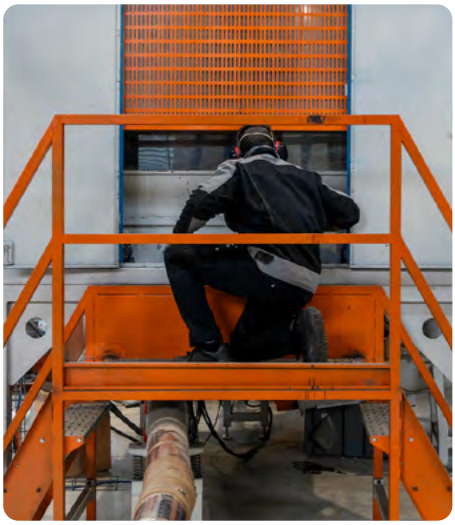

Découvrez-en plus dans ce rapport d'activité dans la partie Plongée dans nos métiers !

sensibiliser

Renforcer la connaissance et la compréhension de l'impact positif d'une économie plus circulaire pour faire évoluer les comportements.

comprendre et explorer

Investiguer tout ce qui peut permettre des gains significatifs en termes d'usages des équipements, de tri, de collecte, de traitement des matières et d'innovations bénéfiques.

réparer

Inciter le consommateur au recours à la réparation et valoriser l'offre en soutenant les réparateurs.

collecter

Au plus près des détenteurs d'équipements, organiser un réseau de collecte complet (déchèteries, acteurs de l'ESS, distributeurs, points d'apport volontaires, opérations pilotes et ponctuelles, etc.) pour massifier les équipements et organiser leur réemploi, réparation et recyclage.

réemployer et réutiliser

Faire du réemploi une norme de consommation et soutenir le développement des acteurs du reconditionnement et de la seconde main.

recycler

Valoriser, lorsqu'il n'y a pas de solution en amont, les matières disponibles dans les équipements, notamment lorsqu'elles sont stratégiques pour les marchés et la souveraineté de notre pays.

Le réemploi et la réparation

Focus sur des usages à développer

Ils sont les réflexes les plus sobres mais pas les plus développés à ce stade. Le réemploi et la réparation sont parmi les missions phares définies par notre agrément actuel.

Nous opérons deux fonds par filières visant à allonger la durée d'usage des produits et prévenir les déchets.

Ces deux fonds permettent d'allonger la durée de vie des équipements et sont **au cœur de la dynamique d'économie circulaire.**

FONDS RÉEMPLOI

Ce dispositif s'adresse à tous les acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire ayant une activité de réemploi. Il permet de donner une seconde vie solidaire à des produits tout en **favorisant, dans certains cas, l'insertion des publics éloignés de l'emploi.**

FONDS RÉPARATION

Ce dispositif s'adresse aussi bien aux réparateurs qu'aux consommateurs. Il permet de **favoriser le réflexe de réparation des équipements tombés en panne** hors de la période de garantie et d'offrir une réduction directe sur la facture pour le consommateur.

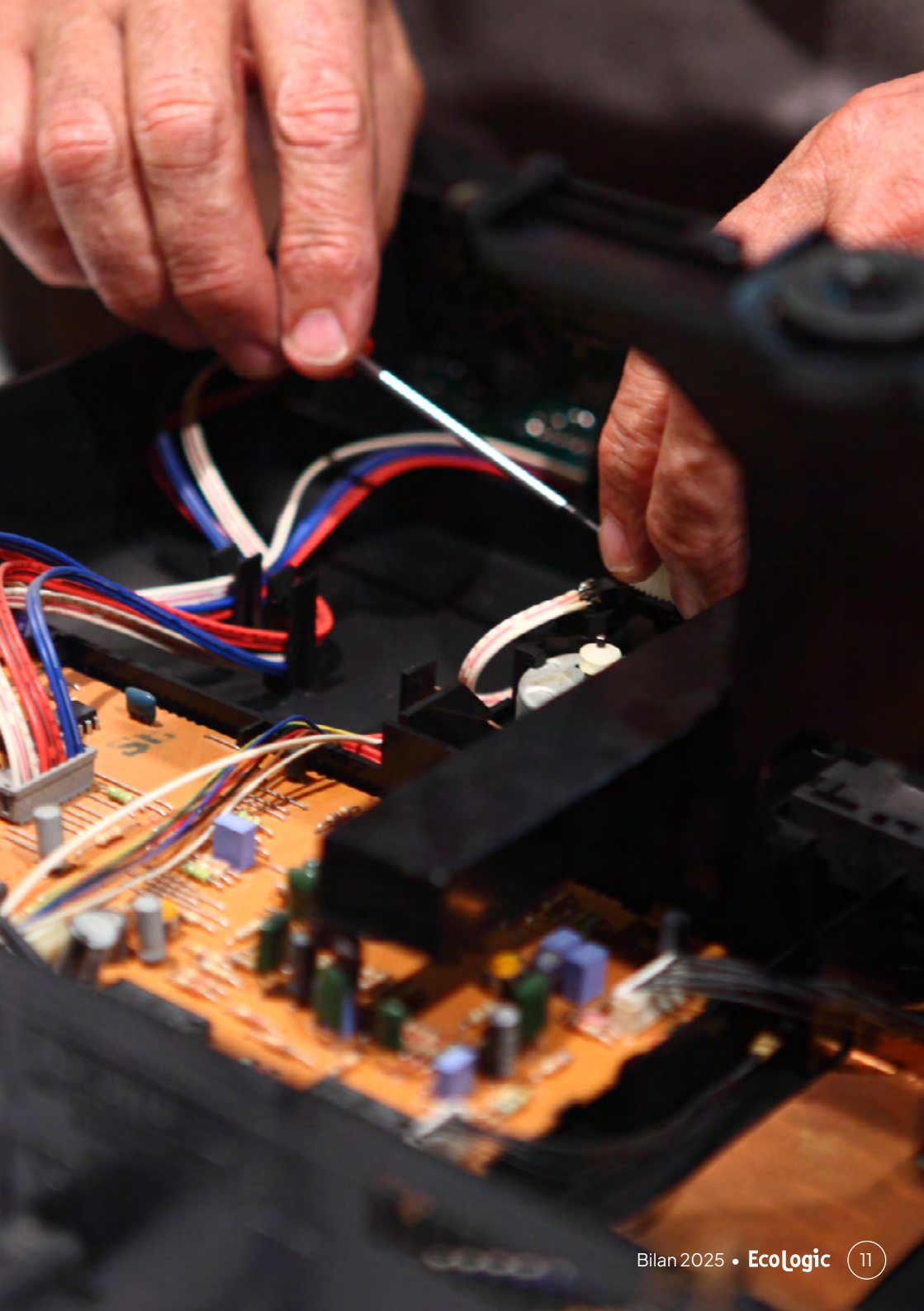

nos adhérents

22 734

CONTRATS PRODUCTEURS ADHÉRENTS

2 484

PRODUCTEURS ASL

274

PRODUCTEURS ABJ TH

1 206

PRODUCTEURS EEE EN CONTRAT PRO

19 989

PRODUCTEURS EEE EN CONTRAT MÉNAGER

Être adhérent : pourquoi et comment ?

Le principe : celui qui fabrique, qui distribue ou qui importe un produit est responsable de sa fin de vie. Il doit ainsi financer, organiser et mettre en place des solutions de collecte, de réutilisation et de recyclage adaptées à son produit.

Ecologic prend en charge la responsabilité des producteurs concernant la fin de vie de leurs produits mis sur le marché et assure pour eux l'accompagnement ci-contre.

Pour se mettre en conformité, suivez les étapes pour adhérer à votre filière via les liens et QR codes ci-dessous. Vous y retrouverez notamment les obligations vous concernant, équipements concernés et le parcours simple et rapide à suivre.

EEE

Voir EEE

ASL

Voir ASL

ABJTH

Voir ABJ Th

ACCOMPAGNEMENT À LA MISE EN CONFORMITÉ REP

- *Inscription sur SYDEREP (registre national de l'ADEME)*
- *Déclarations de vos mises sur le marché*
- *Soutient à l'éco-conception*
- *Réparation, réemploi et réutilisation*

COLLECTE ET TRAITEMENT

- *Services de collecte*
- *Contrôle*
- *Traçabilité*

INFORMATION

- *Supports de communication à destination de vos clients*
- *Veille réglementaire et webinaires d'information*
- *Bilans et reportings annuels*

une gouvernance ouverte et représentative

Impliquer les adhérents et l'ensemble des parties prenantes

Notre raison d'être est en premier lieu de permettre aux producteurs d'exercer pleinement leur responsabilité vis à vis de la REP. Nous les accompagnons sur la conformité réglementaire et la déclaration des mises sur le marché, sur le soutien à leurs actions de circularité à travers notre démarche « producteur-acteur », et bien sûr en leur permettant de participer à notre gouvernance.

LE COMITÉ DES PARTIES PRENANTES : IMPLIQUER, DIALOGUER ET COOPÉRER

Ecologic anime et consulte un comité des parties prenantes constitué des représentants des producteurs, des collectivités territoriales, des opérateurs du réemploi et du traitement, des associations de défense de l'environnement ou des consommateurs et également des représentants des distributeurs. Le comité est informé et saisi pour avis sur un ensemble de points définis par les textes légaux.

Pour en savoir plus sur la composition, le contenu et les décisions des Comités des Parties Prenantes (CPP), vous pouvez consulter les relevés de décisions de nos 3 comités au lien ci-dessous.

Comités des Parties Prenantes

LES ACTIONNAIRES D'ECOLOGIC, MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Découvrez ci-dessus les actionnaires d'Ecologic : 15 organisations qui partagent et soutiennent le projet de notre éco-organisme à but non-lucratif vers une économie plus circulaire.

Les actionnaires sont des producteurs représentatifs des secteurs et univers sur lesquels Ecologic œuvre. Ils se réunissent pour orienter et valider les choix de l'éco-organisme et s'assurer que les moyens alloués à l'atteinte des objectifs fixés par les pouvoirs publics sont mis en œuvre.

À la découverte de nos équipes

Stabilité, expérience et intégration de nouveaux talents : l'équilibre trouvé par Ecologic

En 20 ans d'exercice, les équipes d'Ecologic ont bien grandi ! Désormais, plus de 100 collaborateurs travaillent côte à côte. Nous continuons à nous appuyer sur des expertises forgées au fil des années et des agréments ainsi que sur l'afflux de sang neuf pour répondre au mieux à l'ensemble de nos défis. Ecologic et ses missions d'intérêt général attirent notamment la jeune génération en quête de sens et d'engagement.

Nos chiffres clés en 2025

EFFECTIF TOTAL

108 collaborateurs

CDI, CDD, ALTERNANCE
ET CONTRATS PROFESSIONNELS

TAUX DE ROTATION
DU PERSONNEL

18%

ÂGEN MOYEN

♂ **44 ans**

♀ **41 ans**

ANCIENNETÉ MOYENNE

5 ans

↙ **6 ans**

↘ **4 ans**

La vie de notre entreprise : qualité de vie au travail, formation et dialogue social

Ecologic a instauré un dialogue efficace et constant entre la direction et les salariés. Afin de favoriser le travail dans les meilleures conditions, Ecologic participe à l'équipement de ses salairés en télétravail, a mis en place un guide des bonnes pratiques interne, une procédure d'*on-boarding* pour les nouveaux collaborateur·ices. Le bien-être au travail est suivi par un questionnaire annuel.

1 148
HEURES EFFECTUÉES

BUDGET FORMATION EN % DE LA MASSE SALARIALE
1,1%

Les mises sur le marché de nos adhérents

Les équipements mis sur le marché en 2025

Pour le compte de nos adhérents, nous oeuvrons à collecter plus, réparer plus, réemployer plus et recycler plus. En assurant le prolongement et la fin de vie des équipements mis sur le marché, nous limitons la consommation de ressources. Bien sûr, nous accompagnons également nos producteurs adhérents vers plus de sobriété dans la conception de ces équipements. Rendez-vous dans la *Plongée dans nos métiers*, en deuxième partie de ce rapport d'activité.

La masse des équipements mis sur le marché par nos adhérents détermine en retour les objectifs et le dimensionnement opérationnel de la collecte, de la réparation, du réemploi et du recyclage.

En 2025, les mises sur le marché ont été impactées par un contexte de baisse de la consommation, en particulier sur certains segments comme le vélo. Par ailleurs, les modes de consommation évoluent rapidement, avec une part croissante des achats réalisés via des plateformes en ligne, souvent extracommunautaires. Ces mutations rendent le suivi des flux plus complexe et posent des défis en matière de traçabilité et de responsabilité des metteurs en marché. Pour répondre à ces enjeux, Ecologic a développé de nouvelles solutions et des outils adaptés. Il est actif dans la recherche des redevables et des non-contributeurs.

LES ÉQUIPEMENTS MIS SUR LE MARCHÉ PAR NOS ADHÉRENTS EN TONNES

565 335 t

TOTAL MSM* EEE MÉNAGERS

**mises sur le marché*

118 068 t

TOTAL MSM EEE PROFESSIONNELS

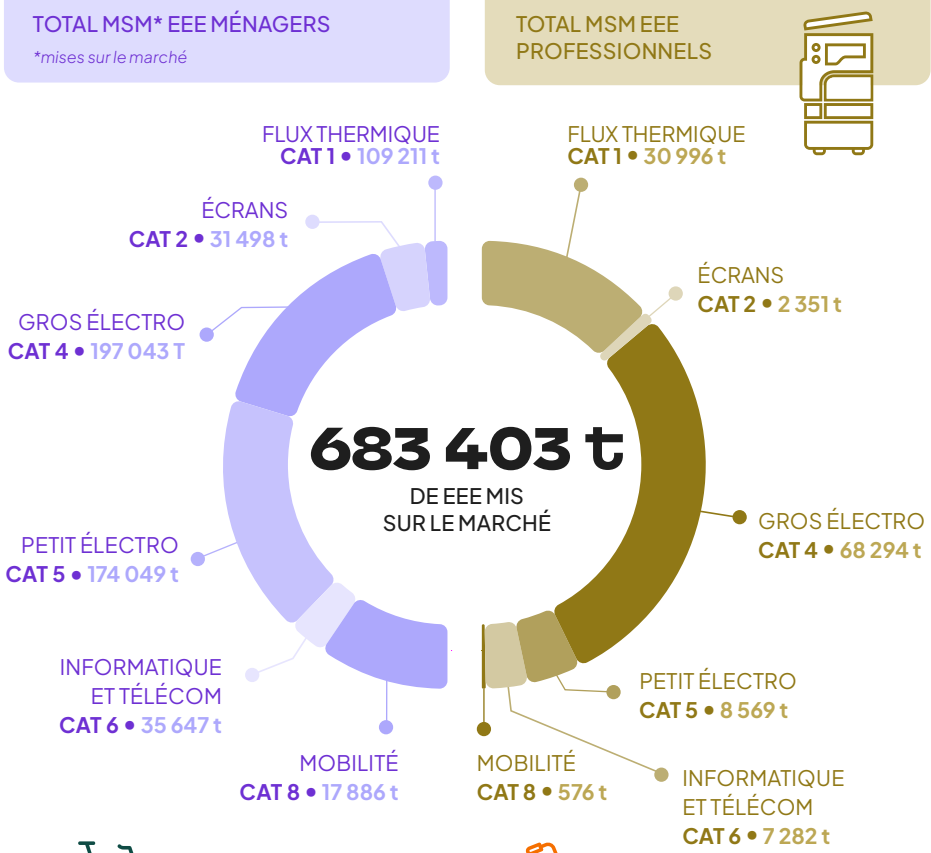

133 900 t

TOTAL MSM ASL

42 370 t

TOTAL MSM ABJTH

ÉQUIPEMENTS MOTORISÉS THERMIQUES • CAT 2

Les mises sur le marché de nos adhérents

Le financement de nos activités : focus sur les éco-contributions

Les éco-contributions sont le mode principal de financement des éco-organismes. Comment sont-elles utilisées ? L'ensemble de ces ressources est affecté à la réalisation de nos missions sur le terrain.

- Financer les opérations de collecte, logistique et traitement des produits usagés pour garantir leur recyclage dans des conditions respectueuses de l'environnement.
- Assurer le pilotage opérationnel et les contrôles.
- Soutenir la réparation via le bonus réparation, et le réemploi à travers des partenariats avec les structures de l'économie sociale et solidaire.
- Accompagner l'éco-conception et l'innovation.
- Sensibiliser et informer le plus largement possible pour impliquer les parties prenantes et notamment les détenteurs.

LES ÉCO-CONTRIBUTIONS PERÇUES À PARTIR DES ÉQUIPEMENTS MIS SUR LE MARCHÉ

284 M€

TOTAL DES CONTRIBUTIONS PERÇUES

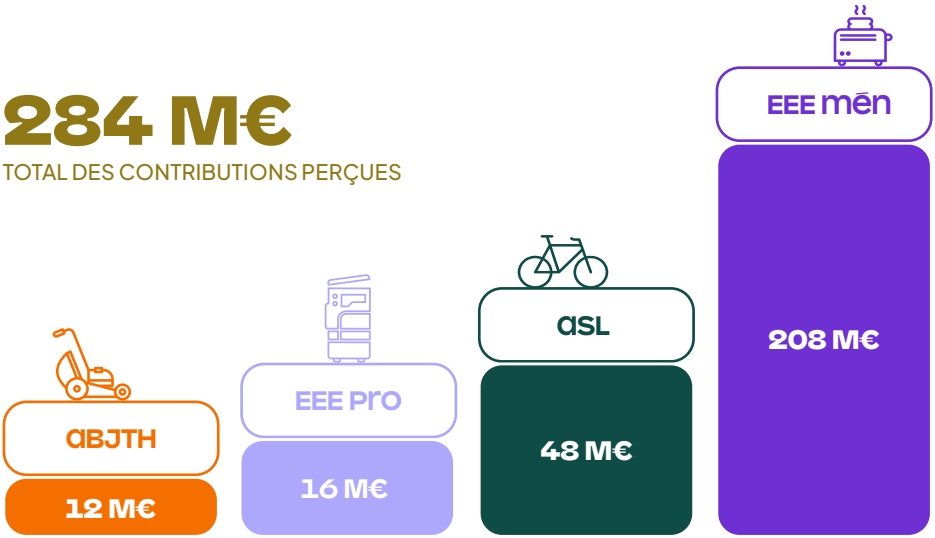

L'UTILISATION DES CONTRIBUTIONS EN 2025

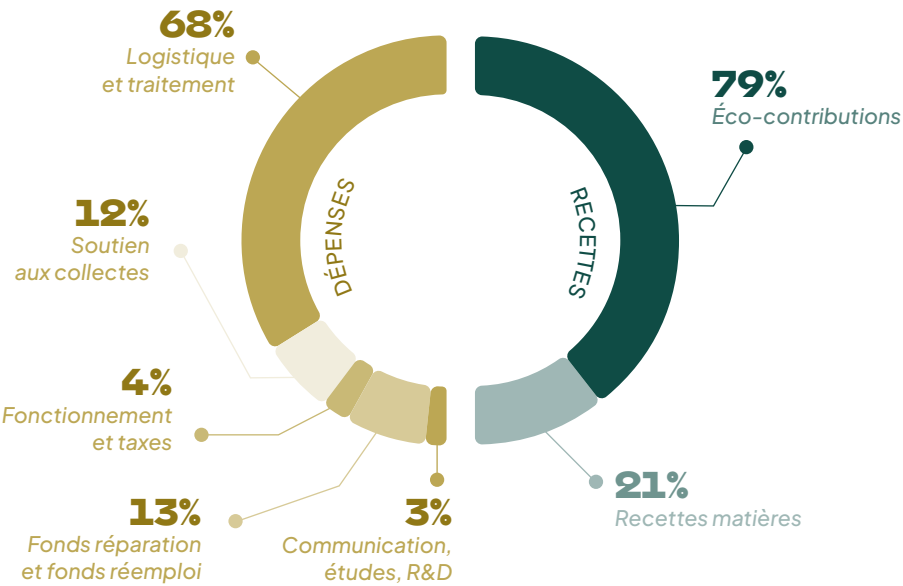

Les équipements collectés

Collecter les gisements disponibles

C'est l'une de nos missions phares et historiques : mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour rassembler tous les équipements et déchets qui peuvent être collectés depuis les points d'apport et de dépôt ouverts par les filières.

Nos territoires de collecte

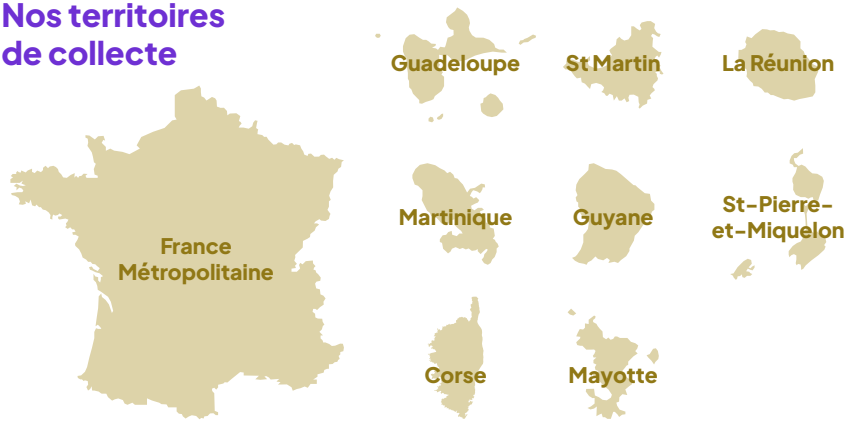

« L'année 2025 a été marquée par une dynamique soutenue de la collecte et une croissance toujours à deux chiffres, en particulier sur les filières ASL et ABJ Th, et par le renforcement de nos partenariats sur l'ensemble du territoire.

Dans un contexte d'exigence croissante, nous avons poursuivi nos efforts pour améliorer l'efficience des dispositifs, renforcer la traçabilité et sécuriser l'ensemble des flux.

Cette progression repose sur l'engagement conjoint de nos partenaires et de nos équipes, et se traduit par un développement continu de solutions de collecte plus proches des usages, au service des citoyens, des entreprises et des administrations. »

Tiphaine Leclerc
Directrice Adjointe du Développement - Collecte et Réemploi

Les équipements collectés

EEE

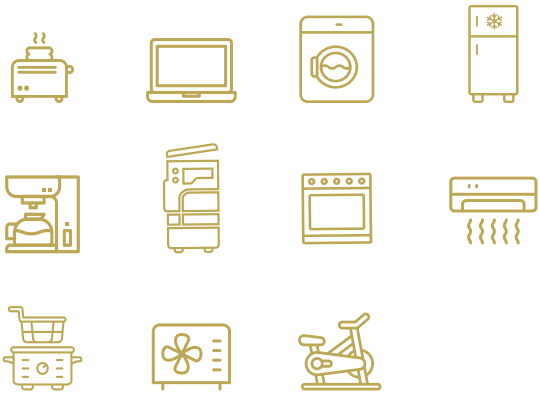

CAT 1 • Équipements d'échange thermique

CAT 2 • Écrans, moniteurs et équipements comprenant des écrans d'une surface supérieure à 100 cm²

CAT 4 • Gros équipements

CAT 5 • Petits équipements

CAT 6 • Petits équipements informatiques et de télécommunications

CAT 8 • Cycles et engins de déplacement personnel motorisés

ASL

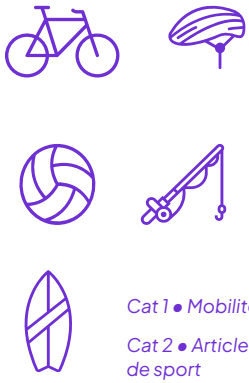

Cat 1 • Mobilité

Cat 2 • Articles de sport

ABJTH

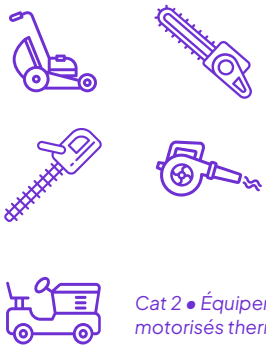

Cat 2 • Équipements motorisés thermiques

La collecte des EEE

En 2025, la collecte des EEE poursuit sa progression en s'appuyant sur un réseau de partenaires structuré et engagé.

Avec un taux de collecte supérieur à 65% pour la seconde année consécutive, Ecologic atteint l'objectif fixé par l'Union européenne et confirme la pertinence de notre stratégie, fondée à la fois sur la densification du réseau et la mobilisation de l'ensemble des acteurs de la filière.

457 668 t

D'EEE COLLECTÉS

+78%

DEPUIS 2022, DÉBUT DE LA PÉRIODE D'AGRÉMENT

EEE MÉNAGERS

339 145 t

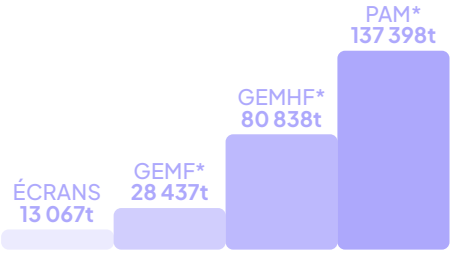

EEE PROFESSIONNELS

118 523 t

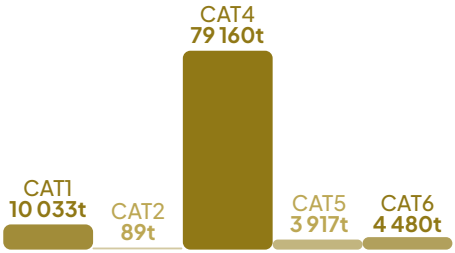

*GEMF : Gros Electroménager Froid
*GEMHF : Gros Electroménager Hors Froid
*PAM : Petits Appareils en Mélange

TAUX DE RETOUR EN 2025

Calculé sur la base des tonnes collectées des EEE ménagers et pro par rapport aux mises sur le marché des EEE ménagers et pro par les adhérents d'Ecologic en 2025

TOTAL

67%

Les canaux de collecte

NOMBRE DE POINTS DE COLLECTE RÉPARTIS PAR TYPE DE CANAL

7 015

POINTS DE COLLECTE

PART DES TONNES COLLECTÉES RÉPARTIES PAR TYPE DE CANAL

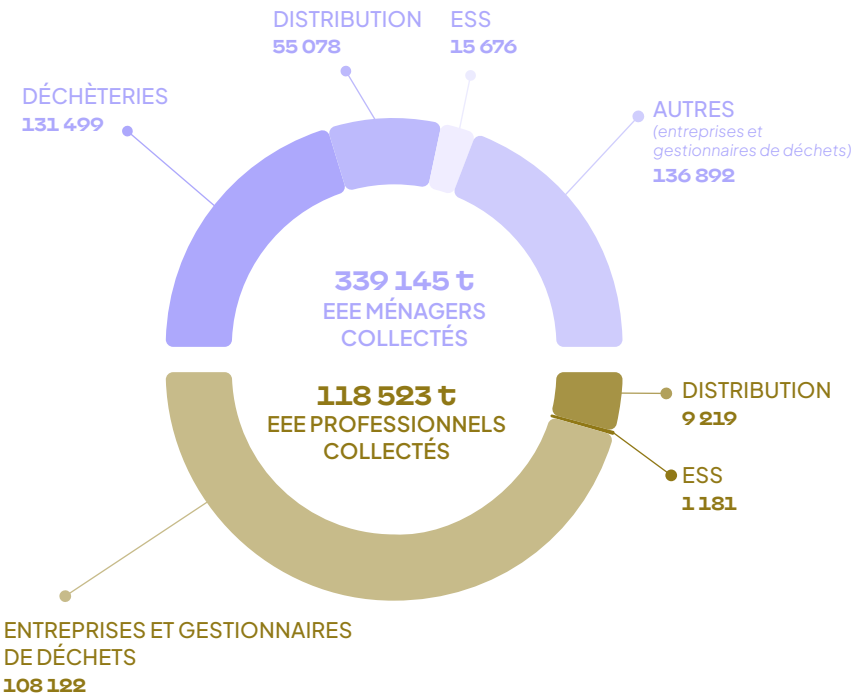

La collecte des ASL

En 2025, la filière ASL confirme sa dynamique de croissance. **66% des collectivités sont désormais engagées** à nos côtés, les partenariats avec les distributeurs se renforcent et les coopérations avec les acteurs du sport (fédérations, clubs…) ouvrent de nouvelles perspectives de déploiement.

Les opérations « Grande Récup » illustrent cette mobilisation collective. Leur succès souligne l'efficacité des actions de sensibilisation et la capacité de la filière à fédérer autour des enjeux de réemploi et de recyclage.

+21%
PAR RAPPORT À 2024

18 468 t
D'ASL COLLECTÉS

ASL • CAT 1
10 855 t

ASL • CAT 2
7 611 t

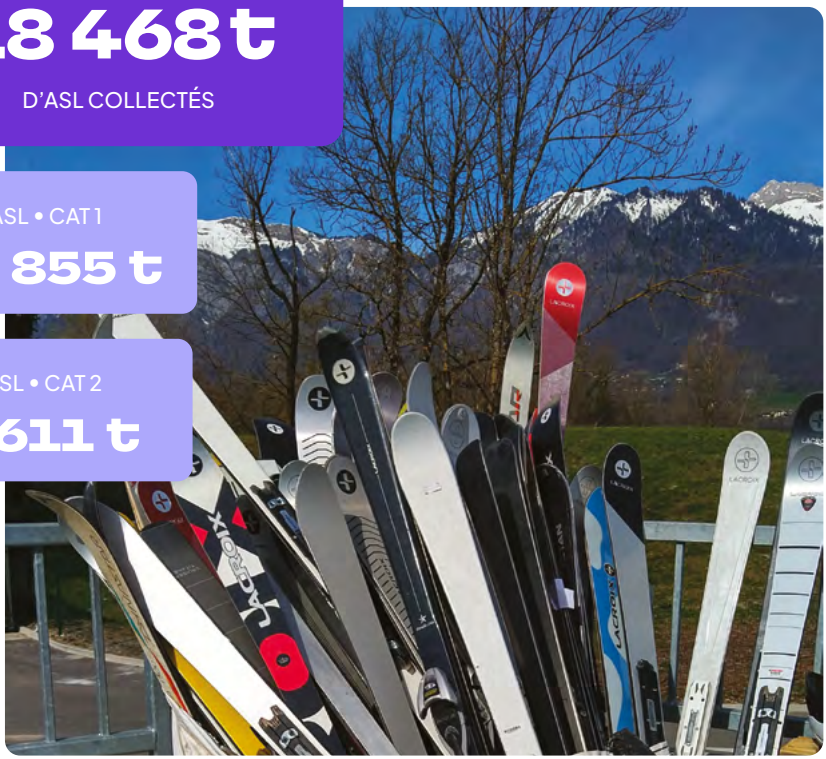

Les canaux de collecte

NOMBRE DE POINTS DE COLLECTE RÉPARTIS
PAR TYPE DE CANAL

4 038
POINTS DE COLLECTE

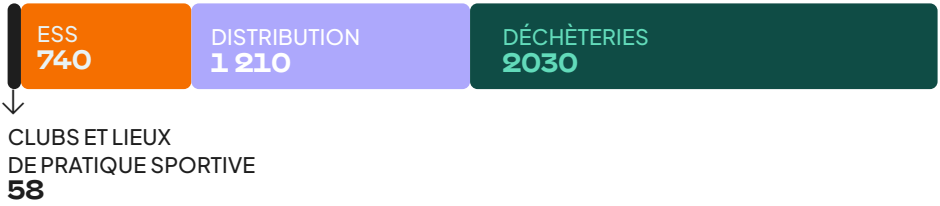

TONNES COLLECTÉES RÉPARTIES
PAR TYPE DE CANAL

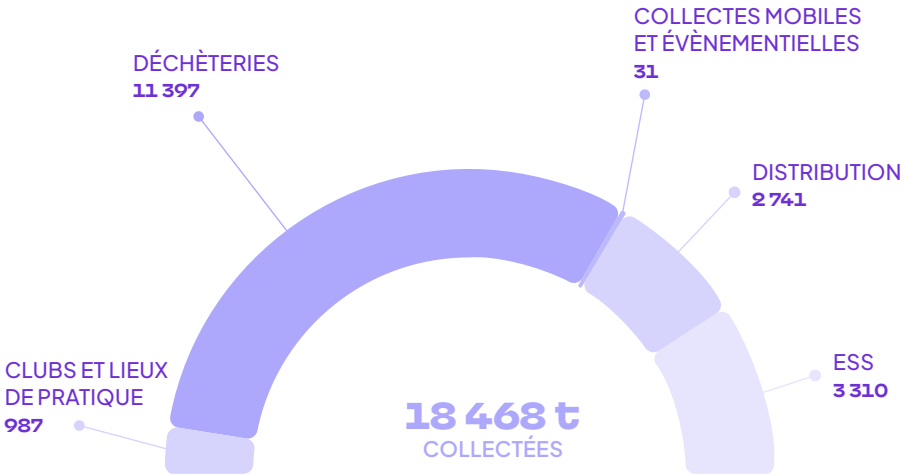

La collecte des ABJTH

Après trois années de structuration progressive de la filière, l'année 2025 marque une réelle accélération de la collecte des ABJ Th.

L'implication de nos partenaires permet de consolider le maillage territorial et de garantir des solutions de traitement conformes aux exigences environnementales, avec un rôle déterminant de notre réseau de « recycleurs partenaires » dans les opérations de prise en charge et de dépollution.

Plus de 50 % des collectivités sont désormais engagées dans la collecte, tandis que le réseau de collecte en distribution continue de progresser.

10 529 t
D'ABJTH COLLECTÉS

+54%
PAR RAPPORT À 2024

TONNES COLLECTÉES RÉPARTIES PAR TYPE DE CANAL

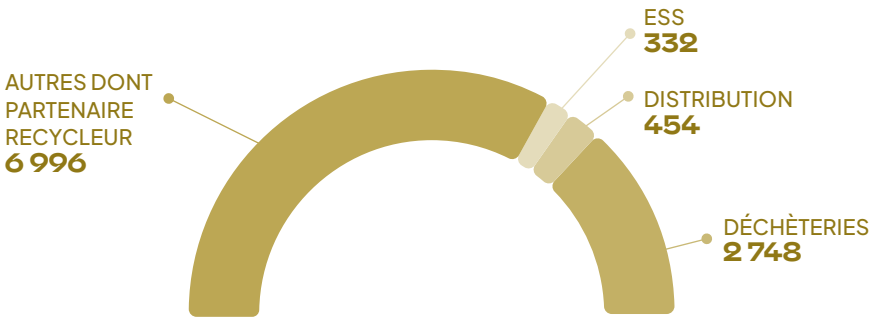

Les canaux de collecte

NOMBRE DE POINTS DE COLLECTE RÉPARTIS
PAR TYPE DE CANAL

3 174

POINTS DE COLLECTE

AUTRES
73

DÉCHÈTERIES	DISTRIBUTION	ESS
1 547	**1 286**	**251**

2

20 ans D'HIS-toire et D'exer-cice

2006 – 2026 :

déc. 2005

CRÉATION D'ECOLOGIC

Création de l'éco-organisme par des producteurs du secteur des technologies de l'information et de la communication (TICs), de l'image et du son afin de répondre à la mise en œuvre de la Directive européenne DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques) en France.

août 2006

PREMIER AGRÉMENT SUR LES DEEE MÉNAGERS

L'État agrée Ecologic pour organiser la collecte, le traitement et le recyclage des DEEE ménagers.

2006 — 2009

STRUCTURATION DE LA FILIÈRE NATIONALE

- Déploiement des premiers partenariats avec les collectivités locales et opérateurs de traitement partout en France.
- Développement des premiers réseaux de collecte avec la distribution en complément du réseau de déchèteries publiques.
- Mise à disposition de meubles de collecte en magasins et reprise à la livraison.

20 ans d'engagement circulaire

2009

CRÉATION DE L'ORGANISME COORDONNATEUR OCAD3E

Les éco-organismes et les pouvoirs publics formalisent un mécanisme de coordination de la filière EEE permettant de répartir de façon équilibrée les charges de chacun des éco-organismes en fonction de leurs obligations opérationnelles et d'assurer le service public de gestion des déchets.

2010

INTRODUCTION DE L'ÉCO-MODULATION

Ecologic intègre dans les éco-contributions des critères incitant les producteurs à l'éco-conception et à l'amélioration de la recyclabilité des produits.

2012

EXTENSION DU PÉRIMÈTRE D'AGRÉMENT AUX DEEE PROFESSIONNELS

L'éco-organisme élargit son périmètre aux équipements professionnels et développe des solutions dédiées aux entreprises et administrations : création de la plateforme e-dechet.com et naissance du principe « producteur-acteur » visant à les inciter à s'engager dans l'économie circulaire.

2006 – 2026 :

2015 : une année charnière

DIVERSIFICATION MULTI-FILIÈRES REP ET ÉLARGISSEMENT DE L'ACTION SUR LES EEE

Ecologic obtient un nouvel agrément dans la filière de l'ameublement professionnel, amorçant une logique multi-filières.

Ecologic reprend les clients et les obligations opérationnelles associées suite au non-réagrément de l'éco-organisme ERP France.

PREMIERS SOUTIENS AU RÉEMPLOI SOLIDAIRE

Signature de la 1ère convention de partenariat avec le Réseau National des Ressourceries et Recycleries pour renforcer le maillage territorial de collecte et favoriser le réemploi solidaire local.

ÉLARGISSEMENT DES BASES « ADHÉRENTS » ET « RECYCLEURS »

Ecologic offre un partenariat stratégique aux gestionnaires de déchets, en leur permettant d'entrer dans la filière et de compter dans sa performance.

ADOPTION DE LA LOI AGEC ET MISE EN ŒUVRE DES NOUVELLES FILIÈRES ET MISSIONS ISSUES DE LA LOI AGEC

La Loi AGEC transforme profondément les filières REP : accent mis sur le réemploi et la réparation, création de nouvelles filières, renforcement de l'éco-modulation. Cette loi marque un changement d'échelle pour Ecologic.

Ecologic déploie : les fonds réparation, les fonds réemploi, les filières ASL et ABJ Th et l'ensemble des nouvelles exigences réglementaires.

2020—2022

2024

ATTEINTE DE L'OBJECTIF EUROPÉEN DE COLLECTE DES EEE

Ecologic dépasse les 65 % de taux de retour sur la filière EEE ménagers et professionnels.

2025

20 ANS D'INNOVATION CIRCULAIRE

Ecologic célèbre 20 ans d'engagement au service de l'allongement de la durée de vie des produits, de la préservation et la régénération des ressources, de la transformation circulaire des modèles économiques, de l'innovation industrielle et sociale.

Naissance d'Eco-OP : une alliance stratégique avec les éco-organismes Soren et Batribox pour offrir un service commun aux adhérents producteurs.

2026

EN ROUTE POUR 2027

Les 110 collaborateurs d'Ecologic sont mobilisés pour co-construire avec l'ensemble des parties prenantes la REP de demain, notamment en lien avec la nouvelle période d'agrément.

2025 : une année d'actions sur tous les terrains

À la rencontre de nos parties prenantes

AVRIL

20 ans d'actions célébrés avec nos adhérents et nos partenaires, au sein de la prestigieuse Cité internationale universitaire de Paris, le 9 avril 2025.

SEPTEMBRE

Première étape de notre tournée des régions en Hauts de France chez **Vitamine T** à Lesquin : 80 partenaires locaux réunis pour partager ensemble notre vision de l'industrie et de l'économie circulaire à l'échelle des Hauts-de-France.

DÉCEMBRE

Lancement officiel de l'alliance **Eco-OP** sur le salon Energaïa à Montpellier, avec les éco-organismes Soren et Batribox. Notre objectif : simplifier la conformité pour les producteurs tout en accélérant le déploiement de projets opérationnels à fort impact, tout au long du cycle de vie des produits et des équipements.

En action au plus près du déchet

MARS

Audition au **Sénat** par la rapporteure de la proposition de projet de loi sur le risque incendie lié aux batteries au lithium, un sujet d'intérêt et d'ordre public.

SEPTEMBRE

Inauguration du site **Derichebourg** pour le traitement des frigos à Bonneuil-sur-Marne, pour répondre encore mieux aux enjeux environnementaux sur ces équipements.

Développer les réflexes solidaires et de réemploi

MAI

Présence sur le **reuse economy expo**, avec une conférence sur le don solidaire des équipements numériques.

Objectif : présenter notre vision du réemploi solidaire et mettre en lumière nos solutions concrètes et territoriales comme e-reemploi.

DÉCEMBRE

Un classique : 13e année de l'opération Recycler c'est aider au bénéfice du Téléthon.

Pour 100 kg collectés, 25 € sont reversés par Ecologic à l'AFM-Téléthon, pour soutenir la recherche médicale. Deux bons gestes en un !

Porter l'économie circulaire auprès des citoyens

MARS

Notre campagne de communication 3R déployée et adaptée dans les Drom-com pour Réparer, Réutiliser, Recycler dans tous les territoires français.

OCTOBRE

À l'occasion du **Roc d'Azur**, premier événement VTT (Vélo Tout-Terrain) au monde, Ecologic a célébré la clôture de la Grande Récup' Vélos Solidaires, en partenariat avec A.S.O. - Amaury Sport Organisation. Plus de 15 000 vélos collectés partout en France pour leur offrir une seconde vie utile et solidaire !

OCTOBRE

La Collecte de fin de saison évolue et devient la **Grande Récup' Montagne** ! Échanges avec les acteurs clés du secteur (structures de l'ESS, opérateurs de collecte, marques, distributeurs, associations du réemploi, collectivités, metteurs sur le marché, etc.), pour identifier les solutions les plus opérationnelles pour le réemploi et le recyclage du matériel sportif.

Voir la vidéo « La collecte de fin de saison — La Grande Récup' »

Un sport plus circulaire est possible !

MAI

Le mois de mai est celui du vélo ! Ecologic est partenaire du mouvement **Mai à Vélo** qui vise à faire la promotion des mobilités douces et durables. Nos actions en 2025 : animation d'un atelier lors de la journée vélo et influence au ministère des Transport, Plaidoyer au parlement européen et réemploi solidaire des vélos à Roubaix.

Voir la vidéo « Épisode 7 - Recyclage de Vélos à Roubaix »

JUIN

Lancement du partenariat avec l'association des **Ports de plaisance de Bretagne et de Loire-Atlantique** pour la collecte des équipements nautiques : gilets de sauvetage, embarcations de moins de 2,5 m (planches à voile, paddle, canoë) et tenues en néoprène.

SEPTEMBRE

Participation à la tournée *Le sport est essentiel* aux cotés de l'**Union des Entreprises Sport & Cycle** (UESC) : ateliers ludiques pour devenir un sportif éco-responsable et promotion de La Grande Récup, autour des enjeux du réemploi et du recyclage dans le sport.

SEPTEMBRE

Participation aux **Assises Nationales du Vélo à Assistance Électrique (VAE)** à Grenoble, avec notamment une présentation avec Batribox « Le revers du pédalier : recycler les déchets les plus tenaces du vélo » : quelles solutions concrètes de recyclage pour les matériaux complexes ?

3

Plongée dans nos métiers

nos métiers au service de la circularité

Voyage au cœur de notre boucle circulaire

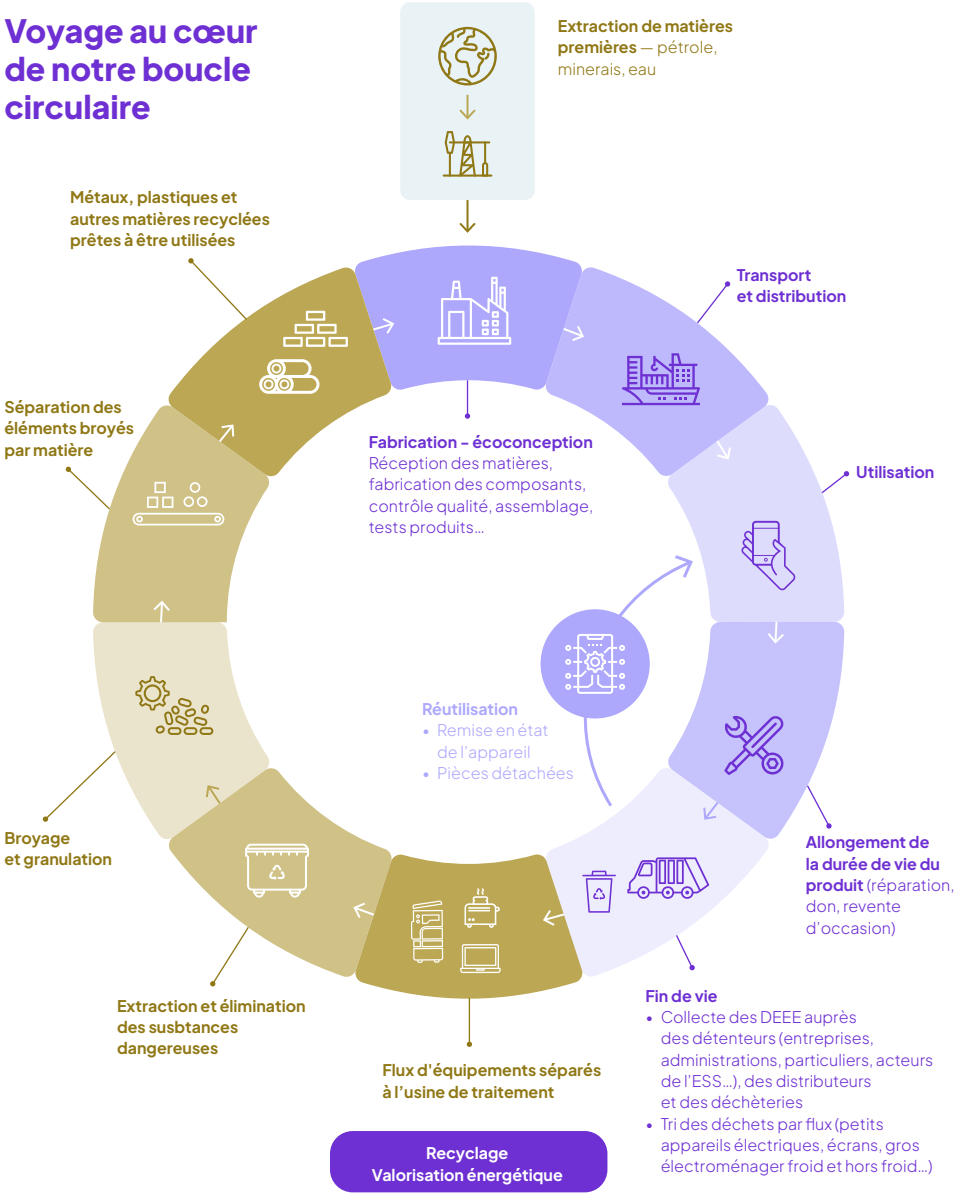

Toute notre action est tournée, sur l'ensemble des équipements et filières que nous gérons, vers un allongement de la durée de vie, via le réemploi et la réparation, ou une conception plus sobre grâce à la récupération et réincorporation des matières recyclées, afin de limiter l'usage des matières premières.

Notre organisation métier pour renforcer cette boucle vertueuse

Tout au long de notre engagement, nous avons structuré nos interventions pour agir à tous les niveaux et répondre aux défis spécifiques de chaque étape de cette boucle de circularité. Découvrez dans ce chapitre la réalité de notre action, métier par métier !

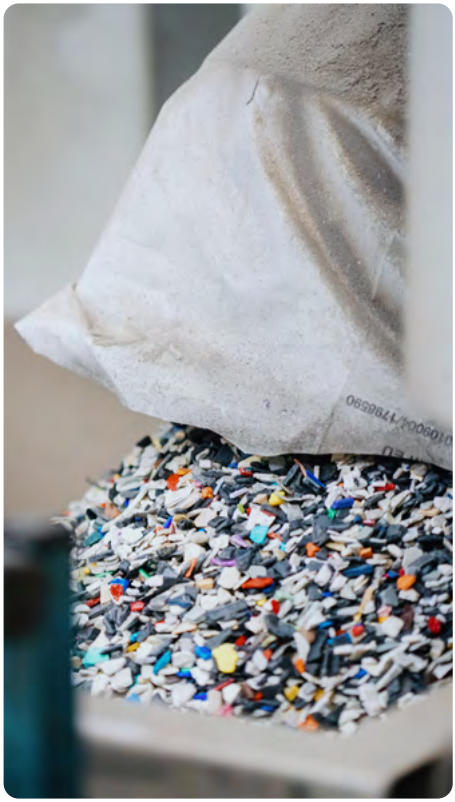

Allonger la durée de vie et la réparabilité par l'éco-conception

NOS OBJECTIFS

Sensibiliser à l'éco-conception et inciter et aider à son exploration par nos adhérents :

Identifier les freins liés au développement de l'éco-conception et des mécanismes de prévention,

Renforcer le « concevoir durable », via la réparabilité et l'évolutivité des produits.

Cadrer les démarches via :

L'information et la formation pour diffuser la connaissance,

L'accompagnement pour mettre en pratique,

L'éco-modulation pour activer le levier financier.

LE + ECOLOGIC

Connaissance, compréhension, implémentation

Depuis 20 ans, nous avons mené de **nombreux travaux et études**, autour des enjeux de réparation, de réutilisation et de réemploi, notamment à partir des PIEC (Pièces issues de l'Economie Circulaire).

Ces études nous apprennent que **de nombreux leviers de l'allongement de la durée d'usage résident dans l'éco-conception**. Nous accompagnons nos adhérents dans leur intégration de ces solutions.

Un accompagnement adapté aux enjeux et projets : du simple partage d'expertise au financement via nos dispositifs d'appels à projets.

Toutes nos études à ce lien ou via ce QR Code

LE CHIFFRE

8 381

PLANS DE PRÉVENTION PARTAGÉS PAR LES ADHÉRENTS, SOUS L'IMPULSION DE NOTRE ÉCO-ORGANISME.

DU DISCOURS À L'ACTION

Jouons-la Circulaire ! pour récompenser l'innovation circulaire dans la filière des Articles de Sport et de Loisirs

«Jouons-la Circulaire !» a pour objectif de récompenser les meilleurs projets d'innovation circulaire dans la filière des Articles de Sport et de Loisirs (ASL).

Cet appel à projets illustre notre volonté d'offrir un soutien technique et financier des adhérents qui veulent faire mieux et plus durables. Notre ambition : créer un effet d'entraînement pour réduire les impacts environnementaux des pratiques sportives.

Tout savoir sur cet appel à projets

FOCUS SUR UNE ÉTUDE : QUELLE DURABILITÉ POUR LES ARTICLES DE SPORT ET DE LOISIRS ?

Comment allonger la durée de vie des ASL et les rendre ainsi plus durables ? Sur la base d'une large documentation et d'échanges avec les fabricants et les distributeurs, elle nous offre des enseignements précieux :

- Cette étude a identifié les éléments (réglementaires, normatifs, industriels et comportementaux) ayant un impact direct ou indirect sur la durée de vie des produits.
- Elle met en avant, pour chaque famille de produits, le potentiel de chacun des 4 grands leviers : Réparation, Conception, Commercialisation et Communication.

Consulter cette étude à ce lien ou via ce QR Code

UN ŒIL SUR 2026

LANCEMENT D'E-ECODESIGN : L'OUTIL ÉCO-CONCEPTION QU'IL VOUS FAUT !

e-ecodesign est la solution d'Ecologic pour accompagner et informer ses adhérents sur leurs obligations technico-légales en lien avec l'éco-conception, faciliter leurs réponses aux exigences de la loi AGEC (PPE, QCE, recyclabilité) et les soutenir dans leur démarche de conception de produits plus durables. Et tout cela en un seul espace collaboratif !

Découvrez la plateforme à ce lien ou via ce QR Code

Sensibiliser et éveiller les consciences, créer et renforcer les réflexes

NOS OBJECTIFS

Mobiliser les producteurs *(également nommés « metteurs en marché »)*

Proposer à nos adhérents toutes les solutions à disposition pour un parcours sûr et fluide : l'éco-contribution permet de créer des opportunités pour les adhérents.

Faire adhérer des producteurs non adhérents vers une mise en conformité transformée en opportunité.

Informer le plus largement et inciter au (meilleur) geste pour allonger la durée de vie des équipements

Promouvoir les solutions de collecte et de réemploi pour les particuliers comme pour les professionnels (distributeurs, collectivités, clubs et associations).

Développer la connaissance des bons réflexes : impact du geste de tri, bonus réparation, etc.

Communiquer pour mieux structurer les filières

Outiller les réseaux de collecte et de réemploi pour mieux traiter les équipements : supports de pilotage et d'aide à l'accueil des équipements.

Développer l'offre la plus circulaire : nouveaux réparateurs labellisés, acteurs de l'ESS pour accompagner le réemploi, etc.

LE + ECOLOGIC

Un regard au-delà des filières

Notre volonté : mutualiser les communications et nous adresser aux citoyens en adoptant le plus possible leur grille de lecture !

L'ambition : aller plus loin que notre simple obligation de communication en tant qu'éco-organisme agréé sur 3 filières. Notre campagne pour le grand public renvoie vers jerepare.fr, un site co-créé avec d'autres éco-organismes. L'objectif : sensibiliser à la réparation et éveiller les vocations, en lien avec notre campagne Devenez réparateur.

DU DISCOURS À L'ACTION

LA GRANDE RÉCUP' : UNE CAMPAGNE COMPLÈTE POUR PLUS DE LISIBILITÉ… ET DE VISIBILITÉ !

Cette campagne signée Ecologic permet d'approcher un ensemble d'univers et d'équipements, sur toutes nos filières.

Grâce à ce dispositif, nous avons une porte d'entrée transverse, avec un plan média associé auprès du grand public ou des collectivités, via la Gazette des Communes par exemple.

Elle appuie également le challenge Sport Easy, mené avec Fair play for planet et l'Institut du Sport Durable et proposé aux clubs : il récompense financièrement ceux qui collectent le plus et le mieux ! Une campagne déclinée avec des visuels par univers et un ton complice !

DYNAMISER LA FILIÈRE DES ARTICLES DE BRICOLAGE ET DE JARDIN THERMIQUES (ABJ TH)

La plus petite de nos filières a toujours besoin d'un coup de pouce pour se rendre visible et émerger, auprès des particuliers comme des professionnels.

C'est pour cela que nous développons notre présence dans des canaux majeurs, comme Moteurs & Réseaux, le média destiné aux professionnels en matériels parcs et jardins, espaces verts, forestiers et agricoles, ou encore le Salon Vert qui se tient tous les deux ans !

LE CHIFFRE

35

MILLIONS
DE PERSONNES

ont vu au moins un visuel de campagne de la Grande Récup' sur l'ensemble des médias activés, soit la presse, l'affichage (print et DOOH - Digital Out-Of-Home) et le digital. 84% des citoyens âgés entre 34 et 59 ans ont vu l'un de ces visuels !

LA GRANDE RÉCUP'

Source : Publicis Média Connect

UN ŒIL SUR 2026

En 2026, la campagne *Nos actions pèsent lourd* permettra de rassembler pour les producteurs l'ensemble de nos solutions, afin de leur faire parcourir avec nous la boucle de circularité !

Favoriser le réemploi, le plus simple des gestes

NOS OBJECTIFS

Développer l'accès au gisement

Par tous les moyens, augmenter la capacité des acteurs de l'ESS à identifier et récupérer des équipements pour leur réemploi.

Accompagner les partenaires

Mobiliser tous les acteurs du réemploi concernés : opérateurs de prévention, acteurs du privé lucratif, distributeurs, producteurs, acteurs de l'ESS, etc.

Mobiliser l'ensemble des services d'Ecologic

Développer la communication autour du réemploi, le faire apparaître partout où cela est nécessaire et utile !

« Fruit d'une véritable co-construction, le partenariat avec Ecologic permet depuis 2022 une belle montée en puissance du réemploi d'EEE des Ressourceries. La clé du succès ? Un projet pensé à 360° qui soutient la collecte et le réemploi, mais aussi la formation et la sensibilisation du grand public ! »

Marie Castagné
Co-déléguée générale au Réseau National des Ressourceries et Recycleries (RNRR)

LE + ECOLOGIC

Favoriser l'entente et l'efficacité par le lien et la coopération

Dans une chaîne de valeur où tous les maillons sont complémentaires et interdépendants, nous refusons que des acteurs en soient exclus et œuvrons à souligner les intérêts communs à agir, sans discrimination.

Nous veillons également à sortir des silos des filières, qui ne correspondent pas toujours à la lecture des détenteurs d'équipements : nous avons par exemple ouvert notre plateforme e-reemploi à nos partenaires de Valdelia, éco-organisme agréé depuis 2012 sur la filière Déchets issus d'Éléments d'Ameublement (DEA). **En mutualisant les filières, nous élargissons notre capacité à capter des gisements plus nombreux et plus variés, au bénéfice des acteurs de l'ESS !**

Signature du partenariat avec le Réseau National des Ressourceries et Recycleries

+15%
PAR RAPPORT À 2024

25 603 t
D'ARTICLES RÉEMPLOYÉS

LE CHIFFRE

1 200 000

ÉQUIPEMENTS, ARTICLES OU PRODUITS SONT RÉEMPLOYÉS PAR NOS PARTENAIRES

Ecologic et ses partenaires du réemploi ont redonné vie à 1 200 000 de produits de consommation, grâce à l'ensemble de nos partenaires des réseaux de l'économie sociale et solidaire.

+30%
PAR RAPPORT À 2024

10 980 t
EEE MÉNAGERS

9 756 t
EEE PROFESSIONNELS

514 t
ABJ TH

+28%
PAR RAPPORT À 2024

4 353 t
ASL

+10%
PAR RAPPORT À 2024

DU DISCOURS À L'ACTION

LE *PICKING* : L'ACCÈS AU GISEMENT JUSQU'AU DERNIER MOMENT

À chaque étape de la vie d'un équipement, nous souhaitons favoriser son réemploi, et ce jusqu'au tout dernier moment ! Ce dispositif de *picking* donne un accès préférentiel, directement en centre de regroupement et déchèteries, aux acteurs de l'ESS : ils accèdent alors aux gisements disponibles et en état de marche, avant qu'ils ne soient définitivement recyclés.

Ce *picking* a été initié en priorité sur les équipements des filières ASL (Articles de Sport et de Loisirs) et ABJ Th (Articles de Bricolage et de Jardin thermiques).

UN ŒIL SUR 2026

Cette année sera avant tout dédiée à renforcer la coopération entre acteurs. Elle permettra aussi de poursuivre le développement de nos outils pour augmenter les tonnages, notamment avec nos appels à projets Match Retour (la phase 2) et Restart Outillage (dédié à la filière ABJ Th), ainsi qu'un nouvel appel à projets sur le réemploi des EEE professionnels.

MATCH RETOUR : NOTRE APPEL À PROJETS DÉDIÉ À L'INNOVATION DANS LE RÉEMPLOI

À travers cet appel à projets, nous cherchons à accélérer le réemploi avec un objectif de 10 500 tonnes d'ASL à capter d'ici 2027, avec notamment un enjeu spécifique à capter des équipements sportifs hors mobilité.

4 AXES DE TRAVAIL

- *Développer l'accès au gisement*
- *Proposer une nouvelle offre de service*
- *Améliorer la traçabilité*
- *Changer d'échelle*

79 dossiers reçus

DU 4 NOVEMBRE 2025 AU 13 MARS 2026

UN CO-FINANCEMENT D'ENVERGURE

Entre 10 000€ et 200 000€ par projet (avec un bonus de 10% dans les DROM-COM), avec un taux de soutien du projet à 50%.

Pour plus d'informations, c'est par ici

Prendre soin de nos équipements pour une longue vie : le réflexe réparation

NOS OBJECTIFS

Chaque réparation est un geste circulaire : il prolonge la vie d'un équipement encore fonctionnel et développe l'activité économique locale.

SOUTENIR LA RÉPARATION PAR :

La demande

L'objectif : *créer un réflexe réparation chez le consommateur.*

Le moyen principal *: développer la notoriété, l'adhésion et l'utilisation du bonus réparation dans toutes les situations pertinentes, grâce à des outils simples et une communication massive et impactante.*

L'offre

L'objectif : *structurer une offre de réparation à la hauteur des besoins et qui puisse répondre à l'essor du réflexe chez les consommateurs.*

Le moyen principal : *créer un réseau de réparateurs labellisés dense et de confiance, en visant à la fois les réparateurs actuels et futurs, en appuyant la désirabilité du métier et la formation.*

LE + ECOLOGIC

L'éco-organisme de la réparation

À l'image du réemploi, notre présence sur 3 filières et nos 3 fonds réparation nous permettent de développer une approche globale pour :

- construire une communication d'ensemble et cohérente sur le geste de réparation,
- bien comprendre le métier du réparateur à long terme et en faciliter les conditions,
- accompagner les transformations et la pérennité du métier de réparateur, notamment grâce à un bonus qui permet une plus grande fidélisation de la clientèle, une meilleure conversion des devis et une augmentation du chiffre d'affaires. Aujourd'hui, ce sont près de 30 000 techniciens qui œuvrent à la réparation en France* !

**Source : synthèse du dispositif QualiRépar par Ecologic & ecosystem.*

LES CHIFFRES

EEE

RÉPARATIONS SOUTENUES
461 486

POINTS DE RÉPARATIONS
10 049

SOUTIENS VERSÉS (BONUS)
14,5 M€

BONUS MOYEN
33€

ASL

RÉPARATIONS SOUTENUES
101 197

POINTS DE RÉPARATIONS
1226

SOUTIENS VERSÉS (BONUS)
2,3 M€

BONUS MOYEN
23€

ABJTH

RÉPARATIONS SOUTENUES
486

POINTS DE RÉPARATIONS
296

SOUTIENS VERSÉS (BONUS)
31 800€

BONUS MOYEN
61€

DU DISCOURS À L'ACTION

LA REFONTE DU RÉFÉRENTIEL QUALIRÉPAR POUR UNE PLUS GRANDE ACCESSIBILITÉ

En lien avec les réparateurs, nous avons préparé tout au long de l'année dernière des simplifications pour développer l'attractivité de la labellisation. Il en ressort quelques éléments clés, en place à partir de mars 2026 :

- un audit généralisé et simplifié, avec la suppression de critères non essentiels à l'évaluation,
- une réduction du nombre de pièces justificatives,
- une baisse des ressources affectées à la labellisation par les réparateurs : moins de temps et moins cher (de 200€ HT à 100€ HT pour 3 ans),
- l'arrivée de Rozo, entreprise partenaire et habituée des filières REP, pour gérer les demandes de labellisation,
- une équipe support QualiRépar est auprès des réparateurs tout au long de votre démarche de labellisation (ligne téléphonique et email dédié),
- en cohérence avec ces simplifications, l'introduction d'une exigence d'ancienneté minimale de 12 mois pour toute nouvelle démarche de labellisation, afin de garantir un exercice prolongé et professionnel de l'activité.

UNE CAMPAGNE D'ENVERGURE AUTOUR DE NOS FONDS RÉPARATION : BONUS RÉPAR (ASL & ABJ TH) ET QUALIRÉPAR (EEE)

96%

de la cible 35-59 ans touchée par notre campagne Bonus Réparation à travers un mix médias qui permet d'aller chercher les cibles en fonction de leurs usages.

66%

des visites sur le site BonusRépar pendant le temps de la campagne proviennent de celle-ci (330 000 nouvelles visites environ), soulignant l'effet d'accroche nécessaire de cette campagne.

UN ŒIL SUR 2026

L'année 2026 poursuit le cycle de structuration entamé depuis la décision de lancement de ces fonds de réparation. Elle sera marquée par des discussions autour des objectifs qui seront ajustés pour la filière ASL notamment, pour mieux correspondre à la réalité du marché.

Nous continuerons à user de tous les moyens disponibles pour développer la réparation, comme la prime administrative, en place depuis début avril sur le cycle et les Articles de Bricolage et de Jardin thermiques, qui affecte 5€ à un réparateur à chaque fois qu'il répare un équipement.

Collecter les équipements au plus proche des détenteurs

NOS OBJECTIFS

Qualitatifs

Orienter les flux vers le réemploi en priorité. Améliorer les processus logistique pour en limiter les impacts. Assurer une traçabilité et un reporting complet.

Quantitatifs

Atteindre la performance attendue par l'Union européenne et l'État français dans le cadre des politiques publiques d'économie circulaire et de gestion des déchets

En 2025, nous atteignons l'objectif fixé par directive européenne, à savoir 65% des équipements mis sur le marché :

- → *un résultat très rare en Europe, et ce avec une méthode de décompte qui ne fait pas débat.*
- → *une double preuve pour nous, Ecologic : les filières REP sont opérationnelles et la concurrence entre éco-organismes dans une même filière est un plus indéniable !*
- → *nous avons atteint l'objectif mais le travail continue pour récupérer tous les équipements, notamment ceux récupérés par les filières illégales.*

Notre action s'articule autour de trois principes d'action :

- **Collaborer** avec l'ensemble des détenteurs d'équipements
- **Innover et expérimenter** pour favoriser la réparation et le réemploi
- **Soutenir et développer** l'existant pour capitaliser sur les solutions issues du terrain et adaptées aux usages

LE + ECOLOGIC

Bien connaître nos filières pour faire remonter les solutions du terrain

Nous engageons sur le terrain des études et des expérimentations pour améliorer nos dispositifs de reprise et pour anticiper les changements d'usage. Ces expérimentations sont menées avec nos partenaires, dans une recherche d'efficience et de performance.

LE CHIFFRE

+ De 50 000

TONNES COLLECTÉES AVEC LES DISTRIBUTEURS

Avec l'arrivée de Boulanger et Electro Dépôt dans le giron de nos distributeurs partenaires comme Décathlon ou Lidl, nous avons donné un coup d'accélérateur à la collecte en magasin dans le cadre d'un accompagnement global et de transformation circulaire, où le réemploi est la solution privilégiée.

DU DISCOURS À L'ACTION

Collaborer avec les recycleurs : prolonger les habitudes… à l'intérieur du cadre la filière

Avec nos recycleurs partenaires, nous avons densifié le réseau d'apport sur la filière ABJ Th et adapté nos solutions pour nous appuyer sur des pratiques historiques. Les détenteurs d'équipements (artisans et distributeurs notamment) avaient l'habitude d'apporter leur matériel d'ABJ Th directement auprès des récupérateurs de ferraille. Même si cela ne relève pas d'une obligation sur cette filière comme sur celle des EEE, nous contractualisons avec les recycleurs pour nous assurer que tout est fait dans les règles, avec une performance de traitement optimale.

Cela permet à chaque acteur d'y trouver son compte, et surtout de pouvoir mieux traiter ces équipements : dépolluer dans les règles de l'art et donner l'avenir le plus circulaire possible à ces équipements !

C'est un exemple de notre credo : nous nous appuyons sur les pratiques pour les rendre plus conformes, efficaces et vertueuses.

ÉTENDRE NOTRE RÉSEAU DE COLLECTIVITÉS PARTENAIRES POUR COLLECTER PLUS ET MIEUX

66%

des collectivités ont signé un contrat avec Ecologic pour collaborer sur les équipements de la filière ASL. 50% des collectivités l'ont fait sur la filière ABJ Th.

DES INTÉRÊTS COMMUNS

Ecologic

Densifier le réseau de collecte pour mieux répondre aux objectifs réglementaires et apporter une solution de collecte au plus près des citoyens.

S'appuyer sur des partenaires de mobilisation et de communication auprès de toutes les parties prenantes, citoyens comme professionnels.

Collectivités

Améliorer les pratiques de tri dans les collectivités, recevoir un soutien opérationnel et financier, y gagner sur le plan environnemental mais également réduire les coûts opérationnels.

Accompagnement des équipes des collectivités par un éco-organisme expérimenté et facilitateur.

UN ŒIL SUR 2026

Notre ambition : maintenir la performance sur la filière EEE, pour répondre à nouveau à l'objectif et accélérer la maturité des filières ASL et ABJ Th.

D'une manière plus large, Ecologic continue de se transformer dans une démarche d'amélioration continue : simplifier les outils et modes de fonctionnement au profit des partenaires, pour **proposer une expérience plus simple, sans perdre en exigence.**

Améliorer chaque jour les performances de recyclage et de traitement des déchets

NOS OBJECTIFS

L'enjeu historique de dépollution, tend à être traité dès l'amont grâce aux pratiques d'éco-conception des filières.

Faire progresser en continu les performances de recyclage et la valorisation énergétique : améliorer le bilan environnemental, en réduisant l'enfouissement.

Focus sur un enjeu spécifique : le risque incendie

Avec les désormais très nombreux objets équipés de batteries, souvent plus petits, c'est un risque très fort sur la filière des Équipements Électriques et Électroniques, à la fois en termes de sécurité et d'image. Pour y répondre, nous faisons évoluer nos méthodes et nos process pour adapter notre intervention aux craintes légitimes qu'il soulève.

LE + ECOLOGIC :

Qualité, prévention des risques et progrès continu

Pour limiter le risque incendie (ci-contre), nous avons mis l'accent sur la qualité du tri des PAM dans les centres de regroupement. Pour ce faire, nous avons pris plusieurs mesures :

- des autocontrôles qualité qui sont en train de se mettre en place, particulièrement en 2026,
- des audits inopinés plus réguliers,
- des recherches sont en cours pour intégrer l'intelligence artificielle au service de la prévention.

LES CHIFFRES

NOTRE BILAN MATIÈRES

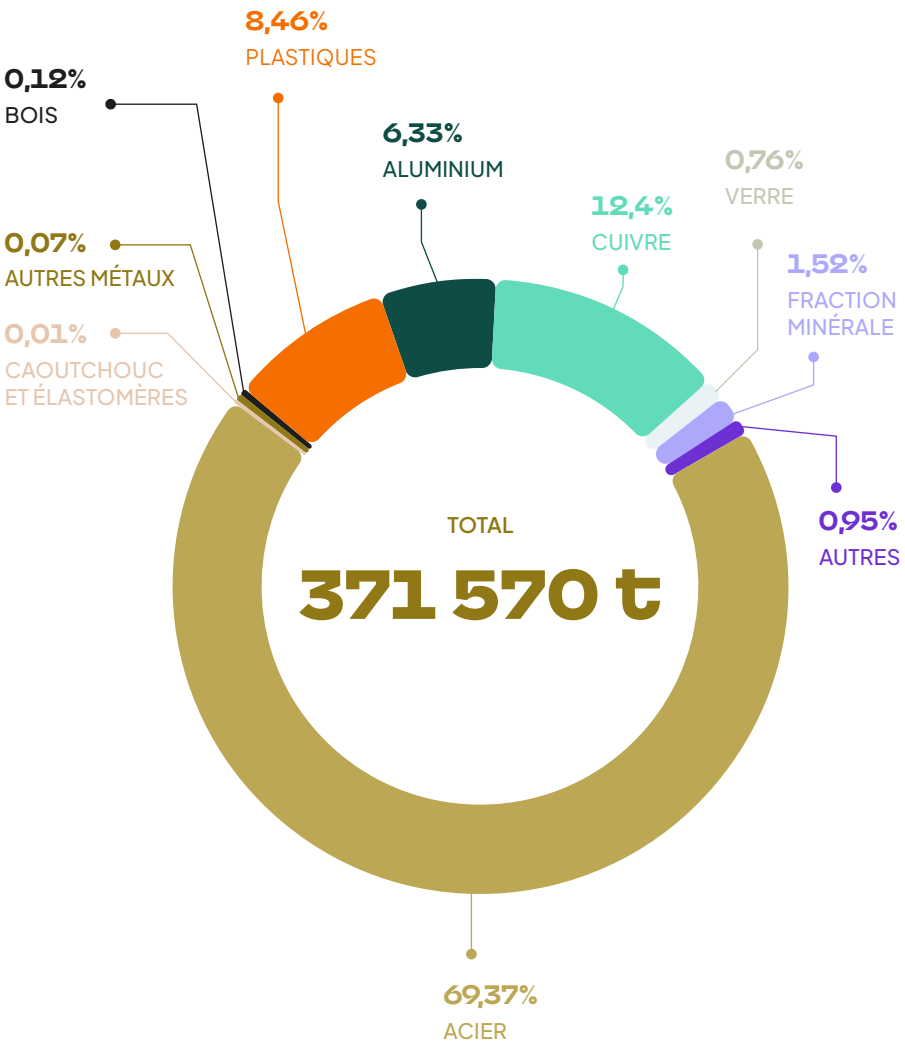

LES CHIFFRES

NOTRE VALORISATION

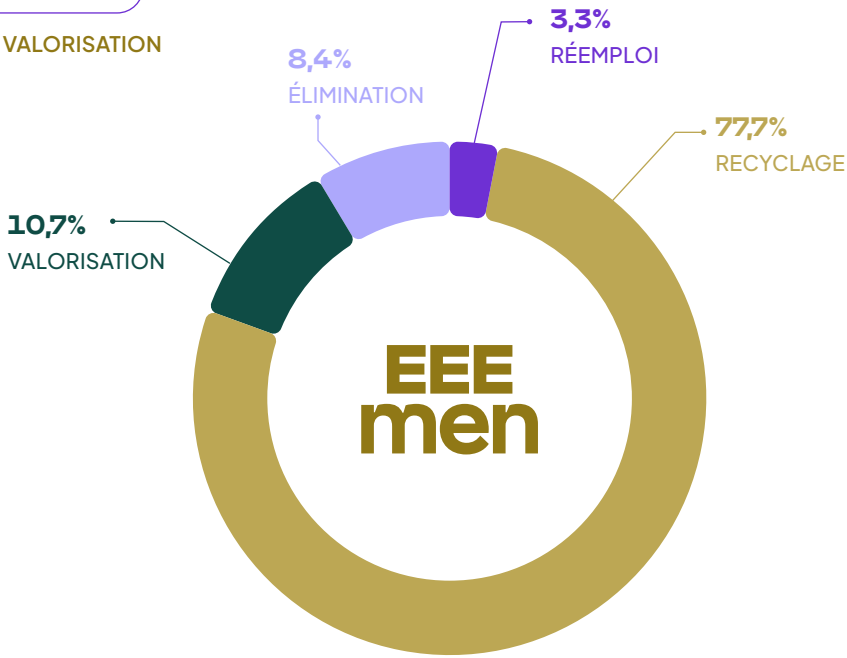

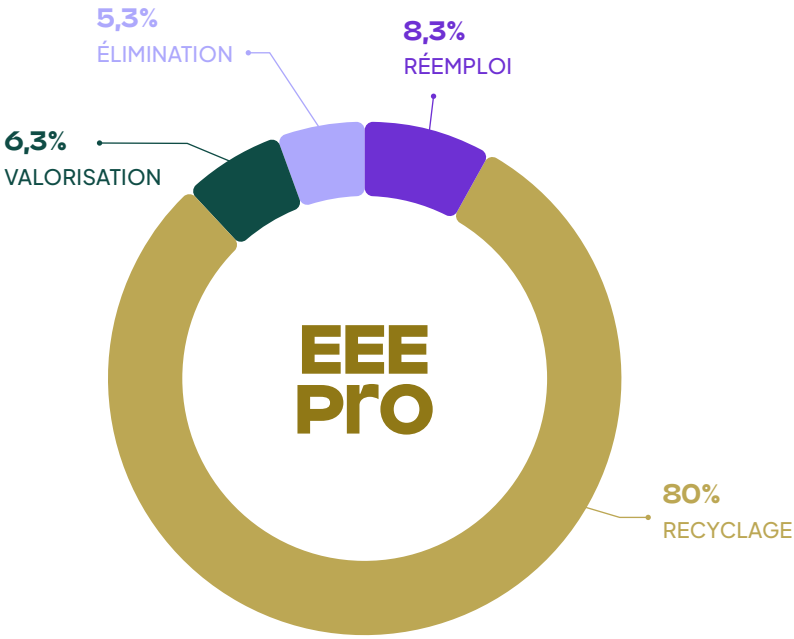

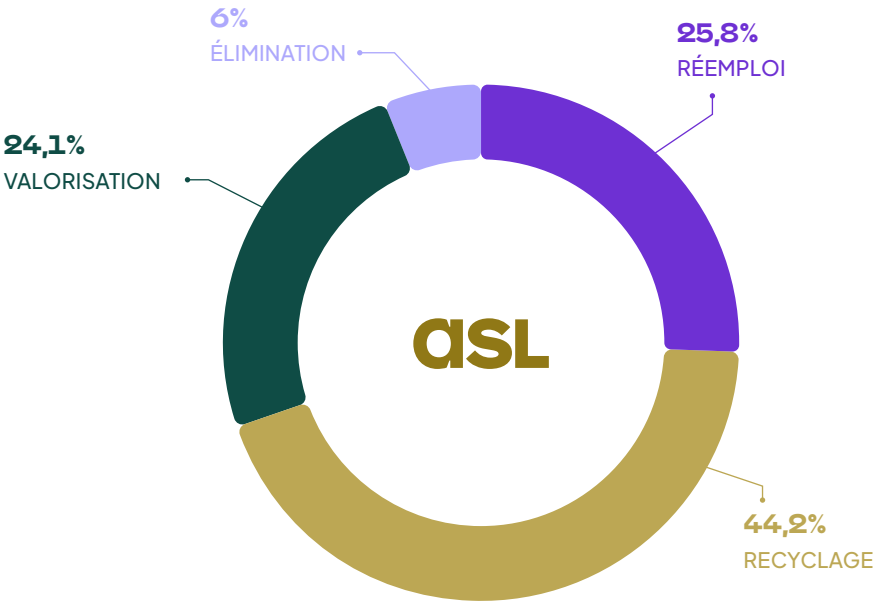
6%
ÉLIMINATION
25,8%
RÉEMPLOI
24,1%
VALORISATION
ASL
44,2%
RECYCLAGE

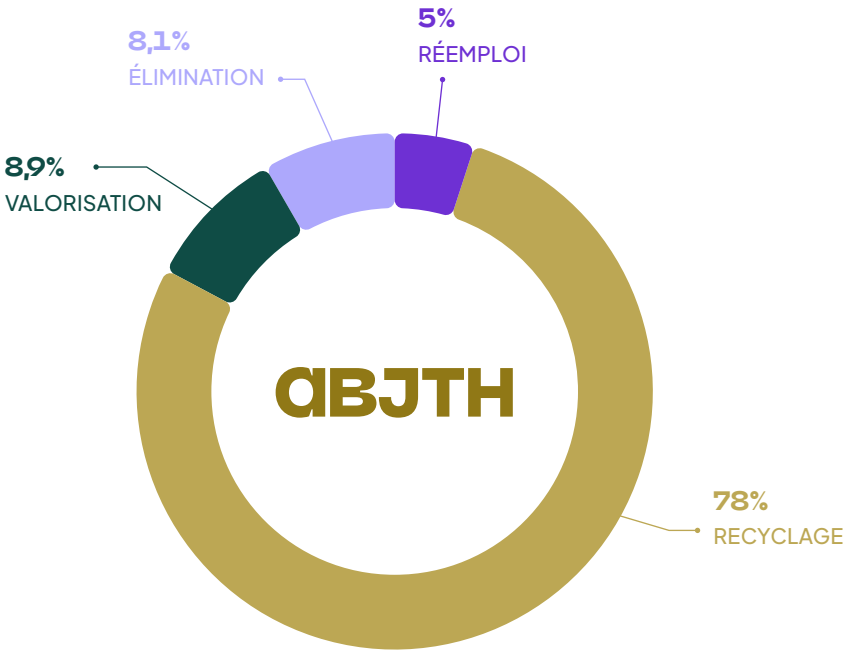
8,1%
ÉLIMINATION
5%
RÉEMPLOI
8,9%
VALORISATION
ABJTH
78%
RECYCLAGE

DU DISCOURS À L'ACTION

Un appel à manifestation d'intérêt sur les plastiques rigides

Le besoin en capacité de recyclage à haute performance est estimé à 4 000 tonnes annuelles à l'échelle nationale. L'objectif est de recycler 60 % des ASL en plastiques rigides, puis 70% en 2030.

Une ambition : faire émerger des installations de recyclage des plastiques à haute performance, et permettre aux lauréats de valoriser leur engagement pour une plus grande circularité. Ecologic s'appuiera sur les partenaires issus de cet appel à projets pour éditer des règles d'éco-conception en vue du recyclage à destination des producteurs adhérents de la filière ASL.

À la clé : un accompagnement spécifique et un financement de la R&D à hauteur de 100 000€ HT pourront être sollicités par les lauréats pour améliorer la qualité du recyclage !

En savoir plus sur cet appel à projet

UN ŒIL SUR 2026

Fidèles à notre logique d'amélioration continue, nous continuerons en 2026 nos protocoles de mesure de la qualité du tri pour aider les opérateurs à mieux gérer le risque.

Notre accompagnement vise à changer le regard sur le traitement et le recyclage : passer du regroupement à une expertise sur le tri.

Face à des ressources naturelles limitées, accélérer la réutilisation des matières

NOS OBJECTIFS

Renforcer la sobriété et l'efficacité :

Prioriser les matières recyclées, identifier les gisements et les pièces stratégiques, diriger au mieux l'action de recyclage au bénéfice de l'éco-conception.

Alimenter les réseaux de réparation grâce aux pièces détachées :

Contribuer à la désirabilité et l'accessibilité de l'acte de réparation.

Répondre aux défis sur des matières à fort enjeu :

Métaux critiques, plastiques et matériaux composites notamment.

LE + ECOLOGIC

Un soutien financier et au-delà

Un soutien de l'offre et la demande de matière recyclée, grâce à :

- l'éco-modulation et les primes d'intégration de matières recyclées aux producteurs,
- des opérations concrètes de recyclage pour produire de la matière recyclée compétitive.

Un accompagnement Recherche & Développement pour développer des nouvelles technologies et nouveaux procédés.

LE CHIFFRE

371 570 t

DE MATIÈRES RECYCLÉES PRODUITES EN 2025.

DU DISCOURS À L'ACTION

L'ABS, un plastique qui a de l'avenir

Dans le cadre d'une étude sur les plastiques recyclés, nous avons réalisé un focus sur la performance et la fiabilité de l'ABS (Acrylonitrile butadiène styrène). Ce plastique commun, issu du recyclage par la filière EEE, est prêt à l'emploi pour la fabrication de nouveaux équipements par les producteurs adhérents, avec une fiabilité équivalente aux polymères vierges.

Ce projet a permis, par l'optimisation des méthodes, d'atteindre des résultats concrets : une amélioration des performances mécaniques jusqu'à +19 % de résistance aux chocs.

Des exemples de projets soutenus

NORDEE – EVVO

Lauréat de la catégorie « Éco-conception d'ASL par l'intégration de matière recyclée »

Une raquette à neige majoritairement fabriquée à partir de matériaux recyclés, réparable et recyclable, offrant une performance technique sans compromis sur l'écoresponsabilité.

Elle démontre la faisabilité d'intégrer des microplastiques dans de nouveaux ASL tout en maintenant un haut niveau de performance : l'équilibre entre innovation technique et éco-conception, ouvrant la voie à une nouvelle génération d'équipements outdoor plus durables.

SPORTYAKS RECYCLÉS – TAHE OUTDOORS

Lauréat de la catégorie « Intégration de matière recyclée issue d'ASL dans de nouveaux objets »

Une collecte d'anciennes annexes Sportyak, recyclées en thermoplastiques et réintégrés dans la fabrication de nouveaux produits durables.

L'objectif : démontrer qu'il est possible d'allier performance industrielle, réemploi de matière première recyclée et réduction de l'impact environnemental dans le secteur du nautisme.

UN ŒIL SUR 2026

Nous continuons de porter ce sujet avec force auprès de l'ensemble de nos parties prenantes, comme par exemple lors de notre Forum de l'Innovation le jeudi 28 mai 2026.

Au cœur de la boucle de circularité, cet enjeu de l'utilisation des matières recyclées se connecte à l'ensemble la chaîne de valeur : réemploi, réparation et recyclage.

2026 en défis : L'interview croisée

Ludovic Degand
Directeur Général Adjoint
en charge du Développement
et de la Filière EEE

Amélie Montoriol
Directrice des filières Sport
et Loisirs et Bricolage
et Jardin thermiques

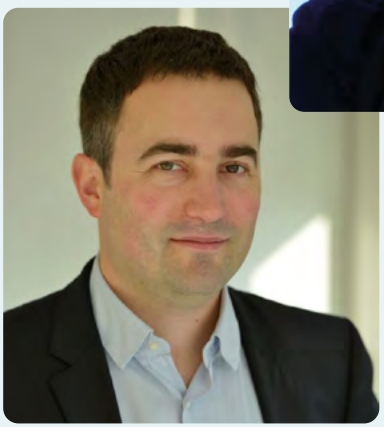

Bertrand Reygner
Directeur général adjoint
et des relations techniques
et institutionnelles

Au plus près des producteurs : sensibiliser, simplifier, animer

Comment Ecologic souhaite-t-il renforcer son accompagnement de ses plus de 25 000 producteurs adhérents ?

LUDOVIC DEGAND : Nous veillons à rester au plus près de nos producteurs adhérents, en tenant compte de la diversité de leurs contextes et de leurs attentes. Certains recherchent avant tout de la lisibilité, d'autres s'engagent comme producteurs acteurs de l'économie circulaire. Notre approche est donc fondée sur la proximité et l'adaptation. Elle vise à proposer un accompagnement clair, utile et évolutif.

BERTRAND REYGNER : En 20 ans, nous avons développé notre action sur de nombreux univers, avec l'enjeu de faire travailler ensemble les acteurs. C'est le cas sur des sujets tels que la mobilité, l'IT (technologies de l'information), le sport ou encore le jardinage et bricolage. L'arrivée du groupe UB (Boulanger, Electro Dépôt) nous permet d'intégrer mieux la dimension distribution essentielle dans nos filières.

Il est important de souligner que l'adhésion permet la mise en conformité avec la réglementation bien sûr, mais aussi un engagement dans un projet de transformation circulaire…

AMÉLIE MONTORIOL : Nous poursuivons notre objectif zéro free rider (metteurs en marché non conformes). Nous observons sur nos filières de très bons taux de conformité. Le plus difficile est de contrôler l'afflux de producteurs issus des nombreuses plateformes existantes et qui se créent chaque jour. Nous essayons aussi de cultiver un état d'esprit positif et volontariste, déterminé à faire évoluer les pratiques.

L.D. : Chacun doit pouvoir trouver une réponse à la hauteur de son engagement et de nature à développer sa capacité à embrasser une économie plus circulaire. Notre rôle, c'est de créer cette force d'entraînement à partir de la réglementation pour éclairer d'autres opportunités et leviers. Les producteurs peuvent y gagner économiquement (sur les matières et les modulations), en termes de valorisation de leurs actions et de différenciation commerciale ou encore sur le plan technique par des innovations durables.

Comment cet accompagnement se traduit-il dans les relations d'Ecologic avec ses adhérents ?

A.M. : Chez Ecologic, nous accompagnons les producteurs dans la mise en œuvre de leurs obligations REP. En 2025, nous avons renforcé cet accompagnement avec des équipes clients dédiées par secteur d'activité, offrant à chaque adhérent un interlocuteur unique pour l'ensemble de ses sujets.

Nous avons également simplifié nos contrats, réduit les démarches administratives et déployé un Centre Clients, accessible du lundi au vendredi, afin d'offrir un service plus réactif et de renforcer la satisfaction de nos adhérents.

Enfin, nous poursuivons un travail de co-construction avec les producteurs et les organisations professionnelles, tout en assurant un maillage national de collecte performant. Ce réseau constitue le premier service rendu aux producteurs en garantissant la prise en charge des produits usagés pour favoriser leur réparation, leur réemploi ou leur recyclage.

La collecte : maintenir un haut niveau de performance

Ecologic a atteint l'objectif de performance de collecte sur la filière EEE, à savoir 65% ou plus de tonnages collectés par rapport aux tonnages mis sur le marché. Qu'est-ce que cela dit de l'action d'Ecologic ?

B.R. : C'est le fruit d'un long travail, d'une envie continue de progresser et de répondre au mieux au cadre d'agrément qui nous est proposé et que nous contribuons à construire. C'est aussi la récompense d'un ADN que nous cultivons depuis le premier jour : être un éco-organisme de solutions pour répondre aux besoins, par les modalités les plus pratiques et pragmatiques.

Quels sont les objectifs et les perspectives de l'année 2026 en matière de collecte ?

L.D. : L'enjeu n'est plus seulement de croître, mais de maintenir un haut niveau de performance sur la filière EEE, dans un environnement plus contraint, tout en construisant les conditions d'atteinte des objectifs sur les nouvelles filières, notamment l'ASL.

Cela implique de travailler simultanément sur deux réalités. D'un côté, nous souhaitons consolider une filière EEE mature dans un contexte plus volatil. L'enjeu est d'animer le réseau, fidéliser les partenaires et proposer le pilotage le plus fin des performances.

De l'autre côté, nous structurons des filières plus récentes et hétérogènes, en particulier sur les équipements de sport et loisirs, dont la diversité complexifie fortement l'action. Nous menons de nombreuses expérimentations de nouveaux dispositifs de collecte pour ensuite appliquer à l'ensemble de la filière les meilleures solutions.

Cap sur le réemploi et la réparation : structurer des chaînes de valeur performantes et durables

Mission accélération sur le réemploi : quels sont les leviers les plus évidents pour Ecologic, porteur notamment de trois fonds réemploi ?

L.D. : Cet enjeu du réemploi intéresse et mobilise déjà beaucoup, mais encore souvent dans une logique d'initiatives individuelles. L'enjeu est donc cohérent avec nos métiers : structurer le réseau d'acteurs et ajouter constamment de la circularité dans la chaîne de valeur. Cela suppose une évolution des modes de fonctionnement pour renforcer les connexions, les interactions et les complémentarités.

Concrètement, cela fait écho aux chantiers suivants : faciliter les collaborations entre acteurs (ESS, distributeurs, producteurs, opérateurs), accompagner les transformations des modèles et sécuriser les flux.

A.M. : Notre ambition est d'identifier les leviers les plus efficaces pour accélérer cette dynamique.

La filière des articles de sport et de loisirs (ASL) en est une illustration. Nous avons constitué un réseau de plus de 600 associations partenaires sur l'ensemble du territoire. En 2025, nous lançons l'appel à projets « Match Retour » afin de soutenir fortement les initiatives les plus prometteuses. Cette année marque également un jalon important, avec plus de 5% du budget du fonds réemploi ASL consacré aux acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS). Si l'objectif en volume n'est pas encore atteint, nous poursuivons nos efforts pour identifier de nouveaux leviers de développement.

Dans la filière des articles de bricolage et de jardin (ABJ), l'enjeu porte sur le renforcement des compétences techniques des acteurs du réemploi. C'est pourquoi Ecologic a lancé en 2025, avec le réseau Envie, une expérimentation nationale visant à identifier, tester et diffuser les meilleures pratiques afin d'accélérer le développement de la filière.

Parlons réparation ! Quel regard Ecologic porte-t-il sur ses premières années de pilotage des fonds réparation ?

A.M. : Ecologic est l'un des pionniers des fonds réparation et le seul éco-organisme à déployer trois fonds dédiés. Cinq ans après le lancement de ces dispositifs, nous pouvons mesurer le chemin parcouru aux côtés des réparateurs et des producteurs.

Les fonds réparation des équipements électriques et électroniques (EEE), des Articles de Sport et de Loisirs sont aujourd'hui pleinement opérationnels et constituent des leviers majeurs pour développer la réparation hors garantie, notamment grâce au Bonus Réparation et aux deux labels Qualirepar et Bonus Repar

En 2025, plus de 569 200 réparations sont soutenues, soit une hausse de plus de 65 %, par rapport à 2024 pour un montant de plus de 16 M€ de Bonus Réparation versés aux consommateurs.

En 2026, Ecologic ambitionne de franchir une nouvelle étape avec plus d'un million de réparations soutenues et plus de 30 M€ de bonus distribués. Cet objectif s'appuiera sur de nouvelles actions destinées à accélérer le recours à la réparation et à accroître son adoption par les consommateurs, les réparateurs et les producteurs.

B.R. : Nous nous associons avec les autres éco-organismes porteurs des fonds réparation (Ecomaison, ecosystem, Refashion) avec un objectif : porter une communication commune autour du réflexe réparation, sans entrer dans les différentes filières et chapelles. Le site jerepare.fr référence tous les réparateurs de tous les bonus pour une simplicité maximale.

Les filières REP au service de la transition écologique

Quelles réponses Ecologic compte-t-il apporter pour soutenir l'efficacité et l'opérationnalité des filières REP ?

B.R. : En respectant notre place et notre mission, nous aimons être un partenaire de réflexion et d'opérationnalisation pour les pouvoirs publics : accompagner la définition des objectifs ambitieux et adaptés au terrain, explorer des solutions et faire passer à l'échelle les plus importantes, organiser avec efficience la dépense des moyens disponibles pour une économie plus circulaire.

L.D : Nous sommes convaincus que notre rôle est d'incarner un facilitateur dans la complexité croissante des REP, en accompagnant la montée en puissance des initiatives multi-REP et multi-éco-organismes. L'enjeu : apporter des réponses unifiées et simplifiées notamment pour les producteurs ! C'est dans cette idée qu'une plateforme commune de déclaration de mise en marché verra le jour prochainement.

Un éco-organisme multifilières, qu'est-ce que cela apporte au quotidien ?

A.M. : Les avantages sont nombreux, et avant tout celui de capitaliser sur 20 ans d'actions ! Un exemple me vient à l'esprit : sur notre filière Bricolage et Jardin, nous voyons une véritable transformation technologique en cours. Des produits historiquement thermiques sont en train de devenir électriques et électroniques : notre présence sur ces deux filières nous permet d'accompagner au mieux les producteurs, sans créer de rupture qui nuirait à la conformité et à la boucle circulaire de ces équipements.

Lexique des sigles en usage pour les filières EEE, ASL et ABJTH

Les catégories des EEE

CAT. 1 : Équipements d'échange thermique

CAT. 2 : Écrans, moniteurs et équipements comprenant des écrans d'une surface supérieure à 100 cm2

CAT. 3 : Lampes

CAT. 4 : Gros équipements

CAT. 5 : Petits équipements

CAT. 6 : Petits équipements informatiques et de télécommunications

CAT. 7 : Panneaux photovoltaïques

CAT. 8 : Cycles à pédalage assisté définis au 6.11 de l'article R. 311-1 du code de la route et engins de déplacement personnel motorisés définis au 6.15 du même article.

Flux des EEE

ÉCRAN : Écrans (dont FPD : écrans plats, et **CRT :** écrans cathodiques)

GEMF : Gros électroménager froid

GEMHF : Gros électroménager hors froid

PAM : Petits appareils ménagers

M ou MEN : Flux ménager

P ou PRO : Flux professionnel

Les catégories des ASL

CAT1 : Cycles et engins de déplacement personnel non motorisés (EDP)

CAT2 : Autres produits destinés à la pratique sportive et/ou aux activités de plein air.

Autres sigles

EEE : Équipements électriques et électroniques

ASL : Articles de sport et de loisirs

ABJ Th : Articles de bricolage et de jardin à moteur thermique

REP : Responsabilité élargie des producteurs

MSM : Mises sur le marché

PDC : Point de collecte

GDD : Gestionnaires de déchets

DIRECTION DE PUBLICATION :
Quentin Bellet, Ecologic

RÉDACTION :
Quentin Bellet, Ecologic
Jérémy Just, L'agenceRUP

DESIGN GRAPHIQUE
ET MISE EN PAGE :
Jean Robert, L'agenceRUP
Oriane Molero, L'agenceRUP

PHOTOS :
©Laure Playoust
©Ecologic

2026

ecologic-france.com

contact@ecologic-france.com
01 30 57 79 09

15 avenue du Centre
78280 GUYANCOURT

EcoLogic